



Le Saint-Siège

**LETTRE DU PAPE PIE XII
À M. JOSEPH ARCHAMBAULT S.I.,
PRÉSIDENT DES SEMAINES SOCIALES DU CANADA***

À Notre chef fils Joseph Archambault S.I., Président des Semaines sociales du Canada.

Le sujet, qu'ont choisi les Semaines Sociales du Canada, pour leur XXIII^e Session, ne pouvait manquer de retenir Notre paternelle attention, d'autant qu'il n'est rien que Nous ayons davantage à cœur que l'éducation de la jeunesse. Ne sommes-Nous pas, en effet, comme le proclamaient les premiers mots d'une célèbre Encyclique de Notre grand Prédécesseur Pie XI, « Le Représentant sur la terre du Divin Maître, qui, embrassant tous les hommes... dans l'immensité de son amour, a pourtant voulu témoigner d'une particulière prédilection pour l'enfance... » ?

C'est un problème, sur lequel Nous ne Nous laissons pas de Nous pencher, et qui, dans ce bouleversement de l'après-guerre, est partout d'une brûlante actualité. Car, pour refaire le monde, pour réédifier la société, ne faut-il pas commencer par les jeunes générations, qui seront les hommes de demain ? On ne saurait donc exagérer l'importance de ce problème, et Nous voulons féliciter le Canada catholique, où, les ressources religieuses et familiales sont encore, grâce à Dieu, si abondantes, où l'ordre du Créateur, *crescite et multiplicamini*, trouve encore un si large écho, de donner un noble exemple, en concentrant toutes ses sollicitudes et tous ses efforts, comme le fera la Semaine Sociale de Saint-Hyacinthe, sur cette question capitale de la jeunesse.

Il est, à cet égard, tout un ensemble de vérités, qui ont fait l'objet, surtout dans ces derniers temps, de l'enseignement approfondi du Saint-Siège. Faut-il rappeler cette charte de l'éducation de la jeunesse, que constitue l'Encyclique *Divini illius Magistri* ? Les positions respectives de l'Église, de la famille et de l'État s'y trouvent parfaitement délimitées. Il est indispensable, si l'on veut vraiment former une jeunesse, par laquelle s'améliorera l'avenir de la société, de rappeler les droits imprescriptibles et primordiaux de l'Église et de la famille en cette matière. L'État y a, certes, son rôle important, mais ce n'est pas celui que lui attribue la conception totalitaire du paganisme ancien et moderne. D'où la nécessité de faire triompher partout de justes lois scolaires, impérieusement postulées tant par la morale naturelle et la plus élémentaire justice que par les maximes de l'Évangile et de l'ordre chrétien.

Des problèmes annexes ne laisseront pas de solliciter également votre attention. La jeunesse d'aujourd'hui connaît, dans les dures conditions économiques présentes, des difficultés que le corps social doit l'aider à résoudre, sous peine de la voir entravée dans son développement normal, soit sur le plan éducatif, soit sur le plan professionnel et familial. Enfin, des questions de pédagogie moderne voudront être étudiées, à la lumière des enseignements pontificaux, en relation avec l'évolution des modes de vie et de la technique. Nous pensons en particulier à une organisation des loisirs et à une sage pratique des sports, qui, bien comprises, peuvent et doivent être un précieux adjuvant dans la formation de l'homme complet et du parfait chrétien, qui pense et agit selon la raison éclairée par la foi.

C'est assez dire quelle vaste et grave matière s'offrira à vos réflexions et à vos études, matière traitée malheureusement trop souvent dans un esprit délétère et une confusion dévastatrice. Ce dont notre époque, en effet, souffre surtout, c'est de l'affaiblissement de ces vérités et de ces principes sauveurs dont le Psalmiste déplorait déjà qu'ils allassent diminuant parmi les enfants des hommes. Vos prochaines assises sauront leur donner un regain de force, de lumière et d'actualité. Aussi Nous plaît-il de vous encourager dans cette entreprise, et de faire des vœux pour son plein succès. Puisse-t-elle être pour tous les catholiques canadiens un point de ralliement, par où leurs moyens d'action, leurs programmes, leurs efforts se trouveront coordonnés en vue d'une œuvre éducatrice, que leur unanimité rendra d'autant plus efficace.

C'est dans cette intention et cette confiance, que Nous envoyons au zélé Pasteur de l'Église de Saint-Hyacinthe et à ses vénérés collègues de l'épiscopat canadien, au Président et aux membres de la Commission des Semaines Sociales du Canada, ainsi qu'aux organisateurs, professeurs et auditeurs de votre XXIIIe session, comme gage des meilleures faveurs célestes, la Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 27 juillet 1946,

PIUS PP. XII

**Discorsi e Radiomessaggi di Sua Santità Pio XII, VIII,*
 Ottavo anno di Pontificato, 2 marzo 1946 - 1° marzo 1947, pp. 423-426
 Tipografia Poliglotta Vaticana